Castorama : la CSE au service des salariés

Le sommaire de l'article

- Qu'est-ce que le CSE ?
- Pourquoi le CSE a-t-il été créé ?
- Quelles sont les missions du CSE ?
- Comment le CSE est-il organisé ?
- Quelles sont les compétences du CSE ?
- Le CSE et la négociation collective

Castorama est une entreprise française de distribution de produits pour la maison et le jardin. Fondée en 1974, elle compte aujourd'hui plus de 300 magasins en France et en Europe. Castorama est une entreprise qui se soucie de ses salariés et leur offre de nombreux avantages grâce à sa Comité d'entreprise (CE).

Le CE de Castorama a été créé en 1984 et a pour mission principale de représenter les intérêts des salariés de l'entreprise. Il est composé de représentants élus par les salariés eux-mêmes. Le CE de Castorama s'occupe de nombreuses activités, notamment :
- La gestion du restaurant d'entreprise et du service de cantine ;
- L'organisation des activités sociales et culturelles pour les salariés ;
- La mise en place d'un service d'aide aux personnes handicapées ;
- La gestion du budget du CE ;
- La représentation des salariés auprès des instances dirigeantes de l'entreprise.

Le CE de Castorama a été créé afin que les salariés puissent bénéficier d'avantages tels que des tarifs préférentiels sur les produits vendus dans les magasins, des places de parking réservées, des chèques vacances, etc. De plus, le CE organise régulièrement des activités sociales et culturelles afin que les salariés puissent se détendre et se divertir. Enfin, le CE gère également un service d'aide aux personnes handicapées afin que celles-ci puissent travailler dans les meilleures conditions possibles.